

Chef.fe d'exploitation maintenance des installations Chauffage Ventilation Climatisation

Références du concours :

Corps : Assistant.e ingénieur.e

Nature du concours : Externe

Branche d'activité professionnelle (BAP) : G – Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention

Famille professionnelle : Patrimoine immobilier

Emploi type : Chargé de maintenance et d'entretien

Nombre de poste offert : 1

Localisation du poste : Université Paris Nanterre

L'université Paris Nanterre est une université pluridisciplinaire qui accueille cette année plus de 34 000 étudiants au sein de 8 unités de formation et de recherche (UFR) et de plusieurs instituts. Elle est dotée de près de 2 200 personnels, dont environ 1 300 enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs et plus de 900 personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé (BIATSS).

Dans le cadre de la politique de développement durable de l'Université Paris-Nanterre, l'assistant-e, chef-fe d'exploitation maintenance des bâtiments coordonne l'activité des agents de son secteur (6 agents) et des entreprises extérieures dans son périmètre d'activité.

Au sein du pôle exploitation-maintenance et sous la responsabilité fonctionnelle de l'ingénieur entretien des bâtiments et des espaces extérieurs, il-elle travaille en transversalité avec l'ensemble des services de la Direction du Patrimoine, et de manière générale avec l'ensemble des services techniques et logistiques de l'UPN (IUT, SCD) et services et composantes de l'UPN.

Missions :

Planifier, organiser et piloter l'exploitation, la maintenance et les travaux de modification et d'amélioration des installations de plomberie, de Chauffage, Ventilation et Climatisation (CVC)

Activités :

- Contrôler le fonctionnement et les performances, maintenir et moderniser un ensemble complexe ou important d'installations techniques de plomberie, Chauffage, Ventilation et Climatisation (CVC), gaz spéciaux, vide et air comprimé, GTB/GTC
- Gérer l'entretien périodique et préventif des installations
- Assurer le montage et le suivi des prestations externalisées d'exploitation-maintenance et de fourniture d'énergie et de fluides
- Piloter le montage et le suivi des opérations de maintenance, de mise aux normes ou de travaux neufs des installations du domaine
- Assurer une fonction d'expert référent au sein de la direction technique, notamment par la veille technique et réglementaire
- Conduire, contrôler et optimiser l'exploitation des installations du domaine
- Proposer, justifier et contrôler l'exécution des budgets prévisionnels relatifs au domaine
- Manager, organiser et coordonner l'activité de l'équipe technique du domaine
- Établir et mettre à jour l'inventaire des documents d'exploitation

Connaissances et compétences :

Connaissance générale :

- Techniques du domaine (connaissance approfondie)
- Réglementation du domaine (connaissance approfondie)
- Techniques d'installation et de maintenance des équipements (connaissance approfondie)
- Techniques d'optimisation de la conduite des installations (connaissance approfondie)
- Méthodologie de conduite de projet (connaissance générale)
- Marchés publics (connaissance générale)
- Réglementation sécurité incendie (connaissance générale)

- Normes et procédures de sécurité (connaissance générale)
- Réglementation en matière de construction (notions de base)

Compétences opérationnelles :

- Savoir planifier et respecter des délais (maîtrise)
- Apporter des réponses à des besoins spécifiques (maîtrise)
- Établir un diagnostic (maîtrise)
- Gérer les situations d'urgence (maîtrise)
- Gérer les relations avec des interlocuteurs (application)
- Participer à la sécurité des personnes et des locaux (application)
- Savoir rendre compte (application)
- Gérer un budget (application)
- Passer un marché et suivre son exécution (application)
- Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité (maîtrise)

Compétences comportementales :

- Sens de l'organisation
- Rigueur / Fiabilité
- Capacité de raisonnement analytique

Environnement professionnel :

- Habilitations électriques selon le niveau d'intervention
- Astreintes éventuelles
- Disponibilité en fonction de l'activité